

# VILLE DE BOISBRIAND



**Boisbriand**

**Répertoire des postes saisonniers**

**ÉTÉ 2010**

# IMPORTANT

- 1) Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toutes autres communautés culturelles. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger l'écriture.
- 2) Toutes les personnes retenues devront détenir, avant la date de début d'emploi, un certificat attestant qu'elles ont suivi avec succès un cours de secourisme général avec RCR et DEA ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi.
- 3) Les personnes retenues pour les postes d'animation (animateurs seulement) devront obligatoirement participer au stage de sélection qui se tiendra le **dimanche 28 mars 2010** (toute la journée). De plus, elles devront avoir le statut d'étudiant temps complet à l'automne 2010 (une preuve de votre inscription vous sera demandée ultérieurement). Les personnes retenues pour les autres postes seront convoquées pour une entrevue.
- 4) Être titulaire d'un permis de conduire classe 5 valide, sauf pour les postes d'animation.  
Automobile requise pour les postes d'animateurs spécialisés, spécialistes, responsables ainsi que responsables adjoints.
- 5) Les personnes retenues pour les postes de préposés sites et locaux au Service des loisirs devront obligatoirement participer aux ateliers de formation qui auront lieu au mois d'avril 2010 (semaine du 11 et semaine du 18 avril, les dates et heures sont à déterminer).
- 6) Les personnes intéressées à poser leur candidature devront obligatoirement le faire sur le site Internet de la ville dont l'adresse figure ci-dessous :

» Pour les postes <b>d'encadrement</b> (responsables, responsables adjoints, spécialistes) avant le :	<b>5 janvier 2010, 9 h</b>
» Pour les postes <b>spécialisés</b> (animateurs spécialisés et accompagnateurs spécialisés) avant le :	<b>1<sup>er</sup> février 2010, 9 h</b>
» Pour les postes de <b>préposés sites et locaux</b> (Service des loisirs) avant le :	<b>1<sup>er</sup> février 2010, 9 h</b>
» Pour les postes <b>d'animation, préposés sites et locaux</b> (Travaux publics) et <b>saisonniers manuels</b> avant le :	<b>22 mars 2010, 9 h</b>

*Le Service des loisirs se réserve le droit de remanier la programmation, ces postes sont donc à titre informatif et peuvent être modifiés et/ou abolis en tout temps.*

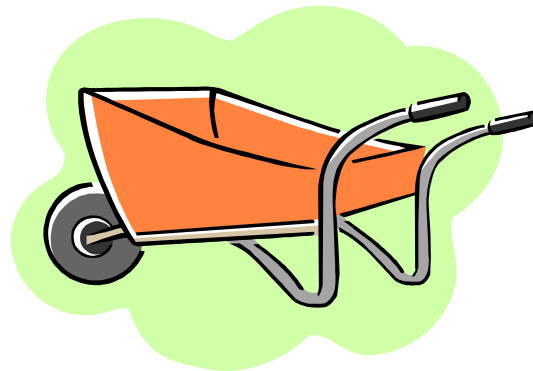
Adresse pour postuler en ligne via Internet :

**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE**

**Site Internet : [www.ville.boisbriand.qc.ca](http://www.ville.boisbriand.qc.ca) dans la section « Offres d'emploi »**

**Pour information : (450) 435-1954, poste 209, 233, 234**

# SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### SAISONNIERS MANUELS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>SAISONNIERS MANUELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiste les journaliers-chauffeurs dans leurs tâches régulières.</li> </ul>	- Secondaire V complété ou obtention en juin 2010 ou l'équivalent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire preuve de politesse et de diplomatie;</li> <li>✓ Dextérité manuelle.</li> </ul>	14,18 \$ (incluant 15%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'horaire de travail sera le même que celui des employés cols bleus prévu à l'article 9.02 de la convention collective SCFP.</li> <li>✓ Disponibilité avril 2010</li> </ul>

### PRÉPOSÉS SITES ET LOCAUX

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>PRÉPOSÉ SITES ET LOCAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien les aires de jeux;</li> <li>✓ Entretien le gazon, nettoie le parc;</li> <li>✓ Fait des travaux de peinture;</li> <li>✓ Fait le rapport d'accident dans les parcs;</li> <li>✓ Fait respecter les règlements du parc et entretien le bâtiment.</li> </ul>	- Secondaire V complété ou obtention en juin 2010 ou l'équivalent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire preuve de politesse et de diplomatie;</li> <li>✓ Dextérité manuelle.</li> </ul>	14,18 \$ (incluant 15%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De 8 h 00 à 16 h 00 de jour, du lundi au vendredi.</li> <li>✓ Disponibilité avril 2010</li> </ul>

# SERVICE DES LOISIRS



## SERVICE DES LOISIRS

### ANIMATEURS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>ANIMATEURS</b> (Total : 34 postes)					Disponible occasionnellement en juin (les fins de semaine et 1 ou 2 soirées) pour formation et préparation.  Disponible le 23 juin en soirée  Selon l'horaire d'animation du 28 juin au 20 août 2010. Voir **
<b>*Indiquez votre choix</b>					
<b>Culture et communautaire</b> (18 postes)	✓ Encadre et anime les groupes de jeunes de son champ d'application, selon les thèmes de l'année.	- Secondaire V complété ou obtention en juin 2010 ou équivalent.	✓ Dynamisme, initiative et capacité de travailler en équipe.  ✓ Expérience en animation d'activités variées auprès des jeunes de 5 à 12 ans  ✓ Expérience en animation avec les jeunes dans des activités sportives diverses.  Devra avoir réussi avec succès le stage de sélection du 28 mars 2010.	10,17 \$  (incluant 4%)	Horaire pour animateur au service de garde :  Du lundi au vendredi de 6 h 45 à 9 h 15 et de 15 h 45 à 18 h 15.
<b>1. Service de garde (9)</b> <b>2. Camps culturels (9)</b>	✓ Orientation proposée.				Réunion hebdomadaire à déterminer.
<b>Sport</b> (16 postes)	✓ Entre 40 et 50 heures de formation et préparation rémunérées avant le début de l'animation.				----- ** Le nombre d'animateurs varie selon les inscriptions.  Nombre minimum de semaines assurées.
<b>1. Camps sportifs (10)</b> <b>2. Service de garde (6)</b>					

## SERVICE DES LOISIRS

### ANIMATEURS - SUITE

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>ANIMATEURS Fête nationale</b> (20 postes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de nourriture.</li> <li>✓ Dans les autobus pour informer les citoyens de la soirée et faciliter le retour à la maison.</li> </ul>	- Secondaire V complété ou obtention en juin 2010 ou équivalent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entregent et dynamisme</li> </ul>	10,17 \$ (incluant 4%)	Disponible en juin pour une réunion préparatoire (heures et journée à confirmer) et 23 juin de 18 h à minuit

### SAISONNIERS MANUELS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>SAISONNIERS MANUELS</b> (2 postes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiste les journaliers-commissionnaires dans leurs tâches régulières.</li> <li>✓ Transporte, installe, entretient, vérifie et remise les équipements.</li> <li>✓ Conduit des véhicules dont le poids est inférieur à 4 500 kg.</li> </ul>	- DEC complété ou obtention en juin 2010 ou l'équivalent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande capacité à travailler physiquement;</li> <li>✓ Expérience dans la conduite automobile et transport d'une remorque serait un atout.</li> <li>✓ Capacité à travailler en équipe.</li> </ul>	14,18 \$ (incluant 15%)	Du 3 mai au 20 août (79,48 h sur 2 semaines)**  Du 23 août au 10 septembre (26,49 h par semaine)  ** L'horaire de travail est le même que celui des employés cols bleus inscrit à la convention collective SCFP.  <b>Aucune période de relâche.</b>

## SERVICE DES LOISIRS

### PRÉPOSÉS SITES ET LOCAUX

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>PRÉPOSÉS SITES ET LOCAUX</b>  (22 postes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prépare, installe et nettoie les équipements et les plateaux requis des espaces publics municipaux pour la tenue des activités.</li> <li>✓ Complète les formulaires requis.</li> <li>✓ Fait respecter la réglementation en vigueur.</li> <li>✓ Effectue des prêts de matériel du lieu de travail auprès des utilisateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Secondaire V complété ou l'équivalent.</li> <li>✓ Âge légal requis.</li> <li>✓ Permis de conduire classe 5 obligatoire (conduite d'un tracteur sur le lieu de travail extérieur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire preuve d'initiative, de débrouillardise et d'autonomie.</li> <li>✓ Grande capacité à travailler physiquement et en équipe.</li> <li>✓ Travaille à l'extérieur beau temps, mauvais temps.</li> <li>✓ Doit <b>obligatoirement</b> participer aux ateliers de formation dans la semaine du 11 et du 18 avril (date et heure à déterminer).</li> </ul>	14,18 \$ (incluant 15%)	Disponibilité au travail sur l'un des horaires prévus (jour, soir ou fin de semaine) (Voir Annexe A).  Saison régulière : 11 avril au 19 septembre selon l'horaire et le lieu de travail.  Et/ou  Horaire hors saison : Du 19 septembre au 15 novembre selon l'horaire et le lieu de travail.  <b>Aucune période de relâche</b> <b>ET</b> <b>Disponible à travailler lors de la</b> <b>Fête Nationale et la fin de semaine</b> <b>de la Fête du travail</b>

## SERVICE DES LOISIRS

### ANIMATEURS SPÉCIALISÉS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<p><b>ANIMATEURS SPÉCIALISÉS Culture et communautaire</b> (3 postes)</p> <p><b>1. Interventions (2)</b> <b>2. Service de garde (1)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiste le personnel d'encadrement dans la planification, l'organisation et la réalisation des programmes.</li> <li>✓ Soutient le personnel d'animation dans son travail quotidien auprès des jeunes.</li> </ul>	<p>- <b>Intervention :</b> D.E.C. en éducation spécialisée (minimum de 2 ans complétés) ou études universitaires en cours en psychoéducation ou en adaptation scolaire.</p> <p>- <b>Service de garde :</b> DEC ou l'équivalent dans un domaine approprié</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dynamisme, initiative et capacité de travailler en équipe</li> <li>✓ Facilité d'adaptation.</li> <li>✓ Connaissance du milieu des camps de jour.</li> </ul> <p><b>Intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience d'au moins un an auprès des enfants de 5 à 12 ans ayant des troubles de comportement.</li> </ul> <p><b>Service de garde :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience d'animation de groupes dans le domaine approprié.</li> </ul>	<p>13,31 \$ (incluant 4%)</p>	<p>Disponible le 23 juin 2010 pour tous les postes.</p> <p><b>Intervention :</b> Disponible occasionnellement en juin (les fins de semaine et 1 ou 2 soirées) pour formation.</p> <p>Selon l'horaire d'animation du 28 juin au 20 août 2010.</p> <p><b>Service de garde :</b> Entrée en fonction progressive. Disponibilité de mai au 20 août 2010.</p>
<p><b>ANIMATEURS SPÉCIALISÉS Sports</b></p> <p><b>*Indiquez votre choix</b> (2 postes)</p> <p><b>1. Soccer</b> <b>2. Tennis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiste le personnel d'encadrement dans la planification, l'organisation et la réalisation des programmes.</li> <li>✓ Planifie, organise et dirige les activités du programme.</li> <li>✓ Encadre et anime les groupes de jeunes.</li> <li>✓ Intervient auprès des bénévoles (responsables et entraîneurs) et/ou employés.</li> </ul>	<p>- D.E.C. ou l'équivalent dans le domaine approprié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaissances techniques et expérience dans l'organisation de l'un des champs d'application suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>» <b>Soccer (jeunes)</b></li> <li>» <b>Tennis (jeunes et adultes)</b></li> </ul> </li> <li>✓ Accréditation d'entraîneur et/ou d'arbitre dans le domaine approprié.</li> <li>✓ Expérience d'animation de groupes dans le domaine approprié.</li> </ul>	<p>13,31 \$ (incluant 4%)</p>	<p>Disponible le 23 juin 2010 pour tous les postes.</p> <p>✓ <b>Soccer :</b> Du : 2010-04-12 Au : 2010-09-25 Horaire variable en après-midi et soirée, du lundi au vendredi. Samedi et dimanche à l'occasion.</p> <p>✓ <b>Tennis :</b> Du : 2010-04-26 Au : 2010-09-25 Horaire variable de jour et de soir du lundi au vendredi. Samedi et dimanche à l'occasion.</p>

## SERVICE DES LOISIRS

### ANIMATEURS SPÉCIALISÉS - SUITE

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>ANIMATEURS SPÉCIALISÉS</b> <b>Heure du conte</b> (2 postes)	✓ Planifie, organise et anime le programme spécifique à la bibliothèque.	- D.E.C. ou l'équivalent dans un domaine approprié.	✓ Expérience avec les tout-petits.	13,31 \$ (incluant 4%)	Du 17 juin au 26 août 2010. Horaire les jeudis de 18 h 00 à 21 h 00.

### ACCOMPAGNATEURS SPÉCIALISÉS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>ACCOMPAGNATEURS</b> <b>Personnes handicapées et /ou</b> <b>enfants ayant des troubles de</b> <b>comportements</b> (5 postes)	✓ Encadre et anime des enfants handicapés et/ou ayant des troubles de comportement dans le cadre des activités habituelles de certains camps offerts par la Ville de Boisbriand.	- D.E.C. en éducation spécialisée (minimum de 2 ans complétés) ou études universitaires en cours en ergothérapie ou en adaptation scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dynamisme, initiative et capacité de travailler en équipe</li> <li>✓ Facilité d'adaptation.</li> <li>✓ Expérience d'au moins un an auprès des enfants de 5 à 12 ans handicapés ou ayant des troubles de comportement.</li> </ul>	13,31 \$ (incluant 4%)	Disponible occasionnellement en juin (les fins de semaine et 1 ou 2 soirées) pour formation et préparation. Disponible le 23 juin en soirée. Selon l'horaire d'animation du 28 juin au 20 août 2010.

## SERVICE DES LOISIRS

### SPÉCIALISTE

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>SPÉCIALISTE</b> <b>Sports</b> <b>Tennis</b> (1 poste)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élabore les calendriers et les horaires du personnel sous sa responsabilité.</li> <li>✓ Intervient auprès des utilisateurs des plateaux sportifs et récréatifs.</li> <li>✓ Peut, à l'occasion, avoir à aider le personnel dans leurs fonctions.</li> </ul>	D.E.C. complété ou études universitaires en cours dans le domaine approprié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaissances techniques dans le domaine approprié.</li> <li>✓ Autonome, fait preuve d'initiative, responsable et capacité à travailler en équipe.</li> <li>✓ Connaissance des logiciels de base en informatique (Word, messagerie courriel, calendrier courriel).</li> </ul>	14,64 \$ (incluant 4%)	Du : 2010-02-23 au 2010-10-02 Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en journée, en soirée, et fin de semaine à l'occasion. <b>Horaire estival à temps.</b>

## SERVICE DES LOISIRS

### RESPONSABLES ADJOINTS

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>RESPONSABLES ADJOINTS</b> <b>Culture et communautaire</b> <b>*Indiquez votre choix</b> (2 postes)	✓ Coordonne et dirige les activités du programme pour des jeunes dans son champ d'application.  ✓ Supervise le personnel relié au programme sous sa responsabilité.  ✓ Peut à l'occasion avoir à animer un groupe d'enfants.	- D.E.C. ou études universitaires en cours dans le domaine approprié.	✓ Expérience pertinente auprès des jeunes de 5 à 12 ans dans son champs d'application.  ✓ Expérience en gestion de personnel.  ✓ Expérience en organisation d'activités dans son champs d'application.  ✓ Connaissances techniques dans le domaine approprié.	14,71 \$ (incluant 4%)	Disponibilité de mai à août 2010.  Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en journée, en soirée, et fin de semaine à l'occasion.  Quelques journées de fin de semaine lors de la période de formation et préparation en juin.  <b>Horaires estival à temps complet.</b>
<b>1. Camp 5-8 ans et Arts et Sciences</b> <b>2. Camp plein air 6-12 ans et service de garde</b>					
<b>RESPONSABLE ADJOINT</b> <b>Sports</b> (2 postes)					
<b>1. Camps sportifs</b>					

## SERVICE DES LOISIRS

### RESPONSABLES

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>RESPONSABLE Culture et communautaire</b> (1 poste) <b>1. Camps culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Planifie, coordonne et dirige les activités de son programme pour des jeunes de son champ d'application.</li> <li>➤ Supervise le personnel relié au programme sous sa responsabilité.</li> </ul>	D.E.C. complété ou études universitaires en cours dans le domaine approprié. Priorité aux étudiants de niveau universitaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience appropriée et pertinente auprès des jeunes de 5 à 12 ans dans le cadre de camps de jour culturels.</li> <li>✓ Expérience en gestion du personnel.</li> <li>✓ Expérience en organisation d'activités de plein air et culturelles.</li> </ul>	15.92 \$ (incluant 4%)	Disponible de janvier à août 2010 Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en journée et en soirée à l'occasion.  Quelques journées de fin de semaine lors de la période de formation et préparation en juin.  <b>Horaire estival à temps complet.</b>

## SERVICE DES LOISIRS

### RESPONSABLES - SUITE

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<p><b>RESPONSABLES Sports</b></p> <p><b>*Indiquez votre choix</b></p> <p>(3 postes)</p> <p><b>1. Camps sportifs</b></p> <p><b>2. Baseball/balle molle</b></p> <p><b>3. Soccer</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifie, organise, coordonne et réalise les activités de son programme.</li> <li>✓ Supervise l'attribution et l'utilisation des plateaux et des équipements.</li> <li>✓ Assigne le personnel d'appoint (baseball, balle molle et soccer).</li> <li>✓ Supervise le personnel relié au programme sous sa responsabilité.</li> <li>✓ Élabore les calendriers horaires des activités et du personnel sous sa responsabilité.</li> <li>✓ Intervient auprès des bénévoles (responsables et entraîneurs).</li> </ul>	<p>- D.E.C. complété ou études universitaires en cours dans le domaine approprié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience appropriée et pertinente dans l'organisation des activités dans l'un des champs d'application suivants :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>» Camps sportifs (6 à 12 ans)</li> <li>» Baseball, balle molle (5 à 17 ans)</li> <li>» Soccer (jeunes et adultes)</li> </ul> </li> <li>✓ Expérience dans l'organisation d'activités sportives et dans la gestion du personnel.</li> <li>✓ Accréditation d'entraîneur ou d'arbitre ou d'intervenant reconnue dans les champs d'application suivants :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>» Baseball, balle molle</li> <li>» Soccer</li> <li>» Tennis (programmation et camp initiation tennis)</li> <li>» Camps</li> </ul> </li> </ul>	<p>15.92 \$ (incluant 4%)</p>	<p>✓ <b>Camps de jour :</b>                      Disponible le 23 juin 2010 et                      Du : 2010-02-01 Au : 2010-08-29                      Entrée en fonction progressive.</p> <p>Horaire variable du lundi au vendredi en journée. Disponibilité en soirée à l'occasion. Quelques journées de fin de semaine lors de la période de formation et de préparation en juin.</p> <p>✓ <b>Baseball, balle molle :</b>                      Disponible le 23 juin 2010 et                      Du : 2010-02-22 Au : 2010-09-25                      Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en journée, en soirée, et fin de semaine à l'occasion.</p> <p>✓ <b>Soccer :</b>                      Disponible le 23 juin 2010 et                      Du : 2010-01-25 Au : 2010-12-25                      Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en après-midi, en soirée, et fin de semaine à l'occasion.</p> <p>Environ 10 heures/semaine à compter du mois de septembre.</p> <p><b>* Horaire estival à temps complet pour ces 3 postes.</b></p>

## SERVICE DES LOISIRS

### RESPONSABLES - SUITE

Titre du poste	Description sommaire	Scolarité requise	Connaissances et habiletés particulières	Salaire horaire	Date d'emploi
<b>RESPONSABLE Préposés sites et locaux</b>  (1 poste - à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Supervise le personnel sous sa responsabilité.</li> <li>✓ Aide à la planification des ateliers de formation du personnel.</li> <li>✓ Élabore les horaires de travail du personnel sous sa responsabilité.</li> <li>✓ Aide occasionnellement le personnel dans leurs fonctions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D.E.C. complété.</li> <li>✓ Expérience d'au moins 2 ans comme préposé sites et locaux</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience dans le domaine connexe (préparation et entretien de plateaux sportifs, gestion de personnel).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience dans la gestion du personnel.</li> <li>✓ Connaissances techniques dans le domaine approprié.</li> <li>✓ Dextérité manuelle.</li> <li>✓ Autonome, débrouillard, fait preuve d'initiative, responsable et capacité à travailler en équipe.</li> <li>✓ Connaissance des logiciels de base en informatique (Word, Outlook : messagerie, calendrier)</li> <li>✓ Aura à travailler à l'extérieur beau temps, mauvais temps au quotidien.</li> <li>✓ Présence à tous les événements spéciaux durant toute la période de travail.</li> </ul>	15.92 \$ (incluant 4%) Emploi non syndiqué	<p style="text-align: center;">Du 4 avril au 11 septembre 2010</p> <p style="text-align: center;">Horaire du mardi au samedi de 14 h à 21 h</p> <p>Possibilité horaire variable le samedi <u>uniquement</u> selon les besoins du Service.</p> <p style="text-align: center;"><b>Aucune période de relâche ET Disponible à travailler lors de la Fête nationale et la fin de semaine de la Fête du travail</b></p>

## ANNEXE A

### HORAIRE SAISONNIER DES PRÉPOSÉS SITES ET LOCAUX. (L'horaire hors saison sera établi au cours du mois d'août)

PARCS	ACTIVITÉS	HORAIRES			Nbre hres/semaine
Charbonneau	Rouli-roulant, tennis, baseball, soccer, ballon volant, aires de jeux modulaires, événements spéciaux	Lundi au vendredi	16 h 00 à 23 h 15	(1 poste)	36,25 h / semaine
		Lundi au vendredi	17 h 30 à 23 h 15	(1 poste)	28,75 h / semaine
		Samedi et dimanche	8 h 00 à 16 h 00	(2 postes)	16 h / semaine
		Samedi et dimanche	15 h 30 à 23 h 15	(1 poste)	15,50 h / semaine
René-Lévesque	Soccer, baseball, jeux d'eau, aire de jeux modulaires, parc à chiens, piste de BMX, tennis, événements spéciaux	Lundi au vendredi	16 h 00 à 23 h 15	(1 poste)	36,25 h / semaine
		Lundi au vendredi	17 h 00 à 22 h 00	(1 poste)	25 h / semaine
		Samedi et dimanche	8 h 00 à 16 h 00	(1 poste)	16 h / semaine
		Samedi et dimanche	15 h 30 à 23 h 15	(1 poste)	15,50 h / semaine
Régional	Soccer, pétanque, aire de jeux modulaires, ballon panier, événements spéciaux	Lundi au vendredi	16 h 30 à 23 h 15	(1 poste)	33,75 h / semaine
		Lundi au vendredi	17 h 00 à 22 h 00	(1 poste)	25 h / semaine
		Samedi et dimanche	8 h 00 à 16 h 00	(1 poste)	16 h / semaine
		Samedi et dimanche	15 h 30 à 23 h 15	(1 poste)	15,50 h / semaine
Pellerin	Soccer, baseball, tennis, jeux d'eau, aire de jeux modulaires.	Lundi au vendredi	16 h 00 à 23 h 15	(1 poste)	36,25 h / semaine
		Samedi et dimanche	9 h 00 à 16 h 00	(1 poste)	14 h / semaine
		Samedi et dimanche	15 h 30 à 23 h 00	(1 poste)	15 h / semaine
Robert	Baseball, roller hockey, aire de jeux modulaires.	Lundi au vendredi	17 h 00 à 22 h 00	(1 poste)	25 h / semaine
Jean-Jacques-Rousseau	Soccer, baseball, ballon volant, événements spéciaux	Lundi au vendredi	17 h 00 à 21 h 30	(1 poste)	22,50 h / semaine
Collège Boisbriand, terrain synthétique	Soccer, football, événements spéciaux	Lundi au vendredi	18 h 00 à 23 h 15	(1 poste)	31,25 h / semaine
		Samedi et dimanche	8 h 00 à 16 h 00	(1 poste)	16 h / semaine
		Samedi et dimanche	15 h 45 à 23 h 15	(1 poste)	15 h / semaine

Le Service des loisirs se réserve le droit de changer l'horaire. Les horaires sont déterminés par la direction du service.

16 décembre 2009

(G2-115 Répertoire des postes saisonniers été 2010.doc)

C:\Documents and Settings\khamel\Local Settings\Temporary Internet Files\OLK32\Répertoire des postes saisonniers été 2010.doc